

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

PV N° 13 - REUNION DU 26 NOVEMBRE 2018 à 18 H 00

Membres du bureau Présents	Membres du bureau Absents excusés
CAYOL Albert - ELINA Raymond - PASCAL Thierry - HIGHT Muriel - JEAN MARIE Steve - SILEBER Rolande	VICTORIN Thierry - FONTAINE Marcel - ELIMA Patricia - AMOSIE Victor - JUBENOT Jean-Pierre - MANDE José Marc - DUJON Maurice - MERILLE François - LINDOR Jean Pierre - JOSEPH Sonia

ORDRE DU JOUR :

- désignations pour les deux semaines à venir,
- désignations arbitres futsal pour formation au Surinam,
- réception du président de la commission d'appel,
- état des lieux (tensions, bagarres) récurrentes chez les jeunes et en futsal,
- comptes rendu des matchs de la semaine passée.

DESIGNATION POUR LA SEMAINE

La CRA a désigné sans réserve les arbitres pour les deux semaines à venir.

Désignations arbitres futsal pour formation au Surinam

La CRA a désigné les arbitres suivants pour assister à la formation futsal au Surinam :

LEONCO Elodie, **DORLIPO** Renault, **SALES** Katusia.

Réception du président de la commission d'appel

La CRA a reçu le président de la commission d'appel, M. JEAN MARIE au sujet des points suivants :

- rencontre entre **l'ASL Sport Guyanais et l'AJ BALATA**. Le président renvoie le dossier auprès de la CRA,
- rencontre entre le **FC Oyapock et le CSCC**. Le dossier est également renvoyé devant la CRA. Les deux arbitres concernés, **M. PINTIEVE Reynold et MANDE José Marc sont priés de faire un rapport complémentaire et de se présenter devant la CRA lundi prochain.**
- rencontre féminine entre le **KFC et l'Olympique de Cayenne**. Une décision de la CRA sera transmise aux clubs.

Tensions récurrentes en futsal et chez les jeunes

- rencontres futsal : M. Jean Marie Steve explique les tensions sur les rencontres futsal, par l'inexpérience des arbitres désignés sur lesdites rencontres car ce sont les clubs qui sont désignés pour arbitrer et non un choix d'arbitre précis. Une réflexion doit être menée afin de changer les modes de désignations pour qu'elles soient nominatives afin de désigner les arbitres expérimentés sur des rencontres potentiellement sensibles.

- rencontres jeunes : des tensions récurrentes entre jeunes se manifestent depuis peu sur certains stades. Une bagarre a éclaté samedi 24 novembre lors d'une rencontre U17 entre le Sport Guyanais et le CSCC au stade scolaire. La CRA demande aux différentes personnes présentes de lui transmettre un rapport, à savoir :

M^{me} HEIGHT, M. AZIZI Bilal, M. DOEKOE,

La commission de discipline est chargée de suivre le dossier pour définir les responsabilités afin d'apaiser la suite du championnat et d'éviter une escalade de violence. A ce titre, la CRA **rappelle aux éducateurs leur responsabilité de gérer les bancs de touche et les rappelle aussi à leur obligation d'exemplarité** face aux arbitres qui officient sur les championnats de jeunes.

Arbitres présents	Arbitres absents excusés
LABORDE Lovensky - BARONIAN Jean René - MANDE Ludovic - GEORGES Jean Marie - PINTTIEVE Reynold - MILOCK Alex - SOW Khaly - CAROUPANAOULLE Steven - FELIX Peterson - MAIGNAN Jean Donald - YOUNKE Janis - FABIEN Jean Claude - MICHELAIS Augustin - PONET Yanick - AZOR Katia - PIERRE Michel - KNIGHTS Dexter -	LEOPOLDIE Yannick - ADA Antoine - NOEL Luxon

COMPTE RENDU DES MATCHS DU WEEK END

Un tour de table a permis aux arbitres présents de faire un compte rendu de leurs matchs du WE. Aucun fait de jeu particulier n'a été relevé.



Formation FMI

Une formation sur la Feuille de Match Informatisée (FMI) est programmée à l'attention des délégués et des arbitres, le **jeudi 29 novembre 2018 à 18 heures à la ligue**. Sa mise en œuvre devra être effective prochainement sur les rencontres Régionales 1. Les arbitres L1 et L2 ainsi que les délégués sont convoqués en priorité afin d'être opérationnels.

Consignes d'avant match

M. **CAYOL** rappelle aux arbitres présents l'obligation de passer **des consignes PRÉCISES** d'avant match à ses assistants (signalisation des fautes aux abords ou dans la surface de réparation) ainsi qu'aux capitaines qui se fera le relais auprès des joueurs de son équipe.

Feuille de match

M. **FABIEN** demande au président de séance qui est responsable de la feuille de match. M. **CAYOL** précise que la feuille de match est un **PROCES VERBAL OFFICIEL** et qu'à ce titre elle est de la responsabilité de l'arbitre pendant le match et ce, jusqu'à ce que l'équipe locale la récupère après signature des capitaines.

Placement des assistants

Suite aux observations faites ce WE, M. **CAYOL** demande aux assistants de faire un effort afin d'être placé à la hauteur de l'avant dernier défenseur pour pouvoir juger au mieux les positions de hors jeu.

Rapports reçus : - M. CAROUPANAPOULLE Steven, suite à l'exclusion d'un joueur de l'ASC Rémire sur la rencontre U19 du dimanche 18 novembre

Le Vice Président a levé la séance à 20h30.

Le secrétaire de séance
AZIZI Mustapha

le Président de séance
CAYOL Albert